

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 5 (1932)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Société Coopérative d'Habitation, Lausanne : avis important aux Sociétaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos jardins.

Le « joli mai » a débuté de fâcheuse façon, espérons cependant qu'il se terminera dans de meilleures conditions pour nous et nos jardins. Cette année, nous constatons un retard de deux à trois semaines, sur la végétation normale. Avec grand peine, récoltons-nous les premières bettes à cardes, laitues, et les choux pointus ne sont pas encore formés. S'il survient une belle période, nous aurons l'inconvénient d'avoir plusieurs légumes à récolter ensemble et notre production ne sera pas échelonnée, comme elle doit l'être.

Au début de mai, on peut encore semer des *pois nains* et à *rames* à grains ridés. On sème les *betteraves à salade* directement en place ou en pépinière.

Vers le 15 mai, soit dès la période dite des « saints de glace » passée, on plante les *tomates* en pleine terre, en les enterrant aussi profondément que possible. A la même époque on sème les *haricots nains* et à *rames*. Ces derniers se plantent par planches de 2 lignes et par paquets de 6 grains. Il ne faut jamais planter les haricots si la terre n'est pas bien sèche. On sème également les *concombres-cornichons*, ces derniers peuvent courir sur le sol ou ce qui est encore préférable conduits sur des ramures. On utilise les vieux compost pour semer sur place les *courges*, *concourgettes*, etc. Les amateurs de *mais sucré* le sèment au début du mois, à bonne distance. On plante les *choux fleurs hâtifs*, *choux blancs et frisés hâtifs*, *colraves*, *tétragone*, etc. On fait une première planche de *poireaux* en ayant soin de les enterrer profondément. *Les céleris côtes et pommes* se plantent dans un carré qui aura été abon-

damment fumé. Vers le 15 mai, on sème les *chicorées frisées* et *scaroles*. Il faut éviter de semer trop épais, car on laisse souvent pommer sur place les plantes provenant de ce premier semis. Les *cardons* se sèment par paquets de 6 à 8 grains à 0.80 en tous sens. Les personnes qui disposent de châssis les utilisent en plantant des *endives*, des *aubergines* ou des *piments*. On procède à l'œillettonnage des artichauts que l'on peut replanter de suite. N'oubliez pas après la floraison de pailler les fraisiers avec de la laine de bois ou des menus copeaux.

La floraison des *plantes bulbeuses* a été retardée et ce n'est guère que vers la fin du mois que l'on pourra regarnir les massifs. On termine la plantation des *dahlias*. On sème les fleurs bisannuelles telles que: *Digitales*, *Campanules*, *Roses trémières*, *Corbeilles d'or*, puis plus tard les *Giroflées quarantaines filières*, *œilllets des fleuristes* et *grenadiers*, etc. Suivant la température extérieure, on peut sortir à demi-ombre les palmiers, et les plantes d'appartements. Les *géraniums* seront habitués à la lumière d'une manière progressive avant de les mettre à demeure.

Nos arbres fruitiers qui avaient si belle apparence ont fleuri abondamment, mais il n'est pas certain encore que la fécondation se soit opérée dans de bonnes conditions, vu la mauvaise période que nous venons de traverser.

Sitôt la floraison terminée, ayez soin de donner un sulfatage à 2 %, à tous vos arbres fruitiers, vous vous en trouverez fort bien!

D.

Société Coopérative d'Habitation, Lausanne.

Avis important aux Sociétaires.

Nous remarquons que nos sociétaires ne profitent pas suffisamment des logements disponibles; soit qu'ils ne lisent pas les annonces dans la *Feuille d'Avis*, soit qu'ils ne se rendent pas du tout compte des avantages certains de prix et de qualité qu'ils y trouveraient. Nous avons donc décidé de les porter à leur connaissance désormais par le moyen de notre revue.

Nous avons actuellement à louer pour le 24 juin les logements suivants:

Groupe de Montolivet: Logements de 4 chambres chauffage central par appartement, loyer 1620 (rez) et 1680 (étages), cumulus, balcon, tout au midi.

S'adresser pour les visiter à M^{me} Volet, Montolivet B, Tél. 31.474.

Groupe de Cour: Logements de 3 chambres et bains, balcon. Loyer 960 (rez), 1020 et 1050 (étages). S'adresser M. H. Pavid, av., Cour, 64, dès 18 h. 30.

Il reste en outre quelques logements de 3 chambres disponibles dans le nouveau groupe de Prélaz (Couchirard). Loyer 810 et 840, chauffage central général (indemnité moyenne 120 fr. par an). Pour ce groupe s'adresser au bureau du chantier de 11 à 12 h. Salaire maximum admis net, Fr. 4500.

Notre Société ouvrira prochainement un bureau desservi par un membre dévoué, dans les bureaux de nos architectes. Un avis ultérieur indiquera les heures de réception. Nous prions par la même occasion nos sociétaires et toute personne ayant à nous faire des communications, de les adresser à la Société, case postale, et non personnellement au président.

Nous rappelons également que tout sociétaire ne recevant pas régulièrement cette revue, est prié d'en aviser le Comité.

Le Comité de Direction.

Bibliographie

H. KAMPFMEYER: *L'Habitation et la distance du lieu de travail*. 70 pages, format A 4, 80 figures. Julius Hoffmann, Verlag, Stuttgart. Prix: RM 6.80.

Cette publication apporte les documents recueillis par le Secrétaire général de l'Association Internationale de l'Habitation, relatif à la question de la distance entre les habitations et les centres de travail. On a particulièrement envisagé, sous ce rapport, les trois essais suivants:

1. Le mouvement en faveur des cités-jardins; 2. L'urbanisme en U. R. S. S.; 3. Colonies urbaines de chômeurs.

Les deux derniers chapitres sont particulièrement bien illustrés. L'article sur l'Urbanisme en U. R. S. S. constitue très probablement le document le plus complet qui ait paru jusqu'à présent en d'autres langues qu'en russe. L'établissement de chômeurs en colonies donne lieu à des considérations intéressantes illustrées par les meilleurs projets de maisons. Cette publication constitue un complément appréciable à la littérature existante.